Infos pratiques stationnement et circulation tournage Netflix

Juillet 2022

Les dispositions concernant le stationnement (dont les riverains, les commerçants et les forains ont été informés préalablement par la Péninsula Production)

Pour les camps de base

Haut des allées Aristide Briand, côté bastide
Jusqu'au mercredi 20 juillet **(sauf jeudi matin jour de marché pour libérer les places pour les commerçants non sédentaires, ainsi que le 14 juillet.)**

Place André Lescure, sauf les places de stationnements le long de la rue de l'Hôtel-Dieu
Jusqu'au mercredi 20 juillet **(sauf jeudi matin jour de marché pour libérer les places pour les commerçants non sédentaires, ainsi que le 14 juillet.)**

Parking de la promenade du Petit Languedoc et boulevard de haute Guyenne
Du mercredi 6 à 3h au jeudi 7 à 18h.

Place Fontanges
Jusqu'au jeudi 21

Rue Camille Roque, de la rue Alibert à la rue Jean de Pomairols
Jusqu'au vendredi 22

Place Bernard Lhez
Jusqu'au vendredi 22

Place Antoine de Morlhon
Jusqu'au vendredi 22

Les rues dans le champ de la caméra, et les points de livraison

Rue du Marteau : du boulevard de Haute Guyenne à la rue Lobinhes
Du dimanche 17 à 19h au lundi 18 à 22h

Rue du Marteau : de la rue St Jacques à la rue Lobinhes
De lundi à 17h au jeudi 7 à 4h
Du dimanche 17 à 19h au mercredi 20 à 20h

Rue Saint-Jacques : du boulevard de Haute Guyenne aux Arcades A. De Poitiers
Du lundi 4 à 17h au jeudi 7 à 4h
Du dimanche 17 à 19h au lundi 18 à 22h

Rue Prestat : du boulevard de Haute-Guyenne à la rue Lobinhes
Du lundi 4 à 17h au jeudi 7 à 4h
Du dimanche 17 à 19h au lundi 18 à 22h

Rue Prestat : de la rue St Jacques à la rue Lobinhes
Du lundi 4 à 8h au vendredi 22 à 20h

Place Notre-Dame
Du lundi 4 à 17h au vendredi 22, **sauf jeudi matin jour de marché**

Rue Durand de Montlauzeur, de l'Arcade St Martial à la place Lescure
Du lundi 4 à 8h au jeudi 21 à 4h, sauf marché

Rue du Sergent Bories
Du dimanche 10 à 18h au jeudi 13 à 1h
Du dimanche 17 à 18h au jeudi 21 à 20h

Place de la Fontaine
Jusqu'au vendredi 22 juillet 4h

Les dispositions concernant la circulation (dont les riverains, et commerçants et forains ont été informés préalablement par la Péninsula Production)

Une douzaine de rues concernées (principalement en bastide) :

Rue Saint-Jacques,
Rue Prestat,
Rue de l'Hôtel Dieu, par intermittence à l'angle avec la rue Montlauzeur
Arcades Saint-Martial et arcades du Consulat
Rue Notre-Dame
Rue Cluzel, de la rue de la République à la place de la Fontaine
Rue Bories
Boulevard de Haute-Guyenne
Rue Camille Roques
Place Antoine de Morlhon
Boulevard de Haute Guyenne (ponctuellement sur une voie à l'angle de la rue Prestat du 6 au 7 juillet pour l'intervention d'une nacelle).
Allées Aristide Briand du n°13 au 27 (voie de gauche)

Jours et horaires

Allée Aristide Briand, voie de circulation de gauche,
Jusqu'au mercredi 20 juillet **(sauf jeudi matin jour de marché, ainsi que le 14 juillet.)**

Rue St Jacques, depuis le boulevard de Haute Guyenne : blocage de l'accès des véhicules
Mardi 5, de 8h à 19h
Lundi 18, de 7h à 20h

Rue St Jacques, avec déviation dans la rue du Marteau
Mardi 5, de 19h à 22h
Du mercredi 6 à 8h au jeudi 7 à 4h
Du jeudi 7 à 16h au vendredi 8 à 7h
Du vendredi 8 à 15h au samedi 9 à 6h
Lundi 11 de 7h à 20h
Mardi 12 de 7h à 20h
Mercredi 13 de 7h à 22h
Du vendredi 15 à 14h au samedi 16 à 2h
Mercredi 20, de 7h à 22h

Rue Prestat et rues y accédant
Du mercredi 6 à15h au jeudi 7 à 4h

Rue Prestat, entre la rue St Jacques et la rue Lobinhes, et accès à la rue Prestat donnant dans le tronçon bloqué.
Mercredi 13 de 7h à 22h
Lundi 18, de 7h à 20h
Jeudi 7 à 20h au vendredi 8 à minuit
Vendredi 8 entre minuit et 6h
Du vendredi 8 à 15h au samedi 9 à 2h
Lundi 11 de 7h à 20h
Mardi 12 de 7h à 20h
Du vendredi 15 à 14h au samedi 16 à 2h
Lundi 18, de 7h à 20h
Mercredi 20, de 7h à 22h

Rue de l'Hôtel Dieu, fermée par intermittence à l'angle avec la rue Durand de Montlauzeur
Arcades St Martial et Arcades du Consulat (par intermittence)
Mardi 5 de 15h30 à 22h
Du Jeudi 7 à 20h au vendredi 8 à 7h
Du vendredi 8 à 15h au samedi 9 à 2h
Lundi 11, mardi 12 et lundi 18 de 7h à 20h

Arcades St Martial et Arcades du Consulat
Du vendredi 15 à 14h au samedi 16 à 2h
Mercredi 20, de 7h à 22h

Rue Notre Dame, à l'angle avec l'allée Aristide Briand
Mardi 5 de 8h à 22h
Du jeudi 7 après le marché au vendredi 8 à 7h
Du vendredi 8 à 12h à samedi 9 à 12h
Lundi 11 et mardi 12 de 7h à 20h

Rue Notre Dame, à l'angle avec la place Antoine de Morlhon,
Du mercredi 6 à 8h au samedi 9 à 12h
Mercredi 13 de 7h à 22h
Du vendredi 15 à 14h au samedi 16 à 2h
Lundi 18, de 7h à 20h
Mercredi 20, de 7h à 22h

Rue Cluzel, de la rue de la République à la place de la Fontaine
Du lundi 4 à 8h au jeudi 7 à 4h
Du jeudi 7 à 20h au vendredi 8 à 6h
Lundi 11 de 7h à 20h
Du mercredi 13 à 16h au jeudi 14 à 1h
Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20, de 7h à 20h

Rue Bories, à l'angle avec la rue Jean de Pomairols, avec déviation dans la rue Jean de Pomairols
Mardi 5 de 14h à 5h
Lundi 11, lundi 18 et mardi 19 de 7h à 20h
Mercredi 20 de 7h à 22h

Rue Bories, à l'angle avec les Arcades du Consulat, avec déviation dans les Arcades du Consulat
Du mercredi 13 à 16h au jeudi 14 à 1h

Boulevard de Haute Guyenne, à l'angle avec la rue du Général Prestat, neutralisation d'une voie de circulation pour y poser des véhicules logistiques
Du mercredi 6 à 16h au jeudi 7 à 5h

Rue Camille Roques, à l'angle avec la rue de la République, et rue du Consulat et rue du Poids de la ville,
Mardi 5 de 14h à 5h
Du jeudi 7 à 19h au vendredi 8 à 6h
Lundi 11 de 7h à 20h
Du vendredi 15 à 20h au samedi 16 juillet à 2h
Lundi 18 et mardi 19 de 7h à 20h
Mercredi 20 de 7h à 22h

Place Antoine de Morlhon, blocage de l'accès des véhicules.
Du jeudi 7 à 14h au vendredi 8 juillet à 7h
Du vendredi 8 à 12h au samedi 9 à 12h

Inversion du sens de circulation de la rue du Marteau
Du lundi 4 au dimanche 24 juillet